

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SID-ETP DU MARDI 7 JUIN 2005

L'an deux mil cinq, le mardi 7 juin à 17 h 30, les membres de la Société des Ingénieurs Diplômés de l'École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (SID-ETP) Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'ESTP Bld St Germain- 75005 Paris en exécution de la convocation qui leur a été adressée par lettre simple le 7 mai 2004.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée lors de leur entrée en séance par les membres présents ou représentés.

L'assemblée générale est présidée par Jean-Louis BUREAU qui ouvre la séance à 17h30.

Avant de présenter le rapport moral, Jean-Louis BUREAU cite les ETP décédés durant l'exercice 2004 et invite les membres de l'assemblée à se recueillir à leur mémoire. Le Président rend ensuite honneur aux ETP qui ont été décorés durant l'année.

RAPPORT MORAL

Un exemplaire du rapport d'activité et du rapport moral ont été remis à chaque participant. Le secrétaire Général, Thierry BARBER, fait une présentation générale du rapport moral articulé autour du travail des commissions et passe la parole à chacun des rapporteurs qui exposent à l'assemblée le travail réalisé. Se succèdent à la tribune :

- Jacques KIMELFELD pour la commission « élèves-ingénieurs »
- Alain NECTOUX pour la commission « promotion »
- Jean-Louis BUREAU pour la commission « région »
- Stéphane LE SANT pour la commission « groupements professionnels »
- Dominique LABORDE pour la commission « emploi »
- Jean-Louis BUREAU pour la commission « défense du titre d'Ingénieur »
- Thierry BARBER pour la commission « Maison des ingénieurs »

Les élèves

Pour la troisième année consécutive, une grande partie des associations a demandé à obtenir le Label ETP. La Charte des activités extra-scolaires signée entre le Bloc ETP et la SID-ETP est maintenant naturellement présente dans la vie des élèves-ingénieurs qui souhaitent créer, développer ou pérenniser une activité au sein du Bloc ETP. Rappelons que les objectifs prioritaires de cette démarche sont l'intérêt collectif des élèves-ingénieurs et leur identification au Réseau ETP. Cette mise en place du Label ETP a imposé également une relation de proximité avec le Bloc ETP.

Les Jeunes anciens

Il est nécessaire de créer une équipe de jeunes anciens pour constituer un point d'accroche privilégié avec les élèves-ingénieurs.

Cette équipe, qui peut être constituée pour sa base des délégués de promotion des 5 dernières années, constitue un point d'accroche privilégié avec les élèves.

Le LABEL ETP jouera un rôle non négligeable dans le rapprochement des jeunes anciens et des élèves. En effet, le cahier des charges du LABEL ETP demande à ce qu'un certain nombre d'initiatives soient entreprises afin de favoriser la participation de jeunes anciens à l'activité concernée.

Les promotions

Délégués de promotion

L'un des axes stratégiques de l'Association est de restaurer le délégué de promotion dans son rôle d'interface indispensable pour le Réseau.

C'est pourquoi en 2004, les membres de la commission ont travaillé avec les délégués de promotion, encore élèves-ingénieurs en troisième année, et porté une réflexion approfondie sur le statut du délégué de promotion. Rouage fondamental au sein de la SID-ETP, organe fédérateur des différentes composantes du Réseau ETP, le délégué de promotion doit retrouver une vraie légitimité institutionnelle à travers son rôle d'interface incontournable.

Une Charte a donc été rédigée et validée par les membres du Bureau de la SID-ETP.

Cette Charte expose la raison d'être du délégué : maintenir et développer au cours de la vie active la relation de proximité et les liens d'amitié propres aux camarades d'une même promotion, garants de synergie et de solidarité dans les actions, assurer la cohésion du groupe, favoriser et promouvoir les activités de la collectivité ETP et indique avec précision et de façon pragmatique, les missions du délégué de promotion pendant la scolarité. Cette démarche répond directement à la politique menée par la SID-ETP vis à vis des élèves. Il est en effet nécessaire d'obtenir l'implication immédiate des délégués, élus en deuxième année,. Parmi les missions attribuées, la tenue et la mise à jour fréquente du fichier «élèves» et l'organisation avec la SID-ETP des élections des délégués de promotion sont fondamentales pour pérenniser le système.

Elections des délégués de promotion

En 2004, pour la deuxième année consécutive, la commission des promotions a décidé d'appuyer la campagne d'élections des délégués de la promotion 2004. En présence de Régis Vallée, Directeur des Etudes de l'ESTP, des anciens sont allés à la rencontre des élèves de deuxième année pour leur expliquer le rôle primordial du délégué de promotion. Et comme chaque année, l'Association a remis à chacun des élèves, l'annuaire ETP.

Objectif 2005 : Organiser les élections dès le premier trimestre de la seconde année, afin d'allonger la période durant laquelle les délégués de promotion pourront mettre en application leurs missions durant la scolarité et faciliter ainsi leur identification auprès de leurs camarades.

Cérémonie de remise de diplômes

Juillet 2004

C'est toujours avec émotion et non sans une grande satisfaction que les anciens intègrent les jeunes diplômés au sein du réseau ETP. Le 2 juillet dernier, avec la présence amicale des ETP dirigeants, l'Ecole et la SID-ETP ont réuni la promotion 2003. Près de 400 élèves se sont succédés à la tribune devant une salle comble de parents et amis venus partager ce moment à la fois solennel et heureux.

Les groupes régionaux

Dans une société de «l'immédiat», la nécessité du Réseau devient évidente. Et les régions sont des vecteurs primordiaux pour le regroupement et l'identification à la communauté ETP.

En 2004, la SID-ETP a reçu les présidents régionaux pour poursuivre la réflexion sur le développement du maillage régional et les processus à mettre en place pour plus de transversalité et une meilleure lisibilité de l'action de l'association en régions.

Les régions ont été unanimes pour exprimer leur volonté de jouer leur rôle de porte parole naturel de l'association. Elles ont également insisté sur la difficulté à faire passer certains messages d'une SID-ETP qui paraît lointaine et trop parisienne.

Une première réponse pragmatique a été apportée pour relayer l'information. La SID-ETP prend en charge depuis septembre 2004 la mise à jour des pages régionales du site, ce qui permet d'avoir une marque identitaire forte et homogène autour de la charte graphique (ce qui avait été demandé dès 2003) et de soustraire les responsables régionaux à la «matérialité» de cette mise à jour. Il sera nécessaire en 2005 d'améliorer le circuit de correspondants « communication » régionaux, lorsque cela est nécessaire, afin d'améliorer la remontée des informations. Par ailleurs, certaines régions ont mis en place des correspondants entreprises pour renforcer l'image ETP auprès du monde économique local et obtenir son soutien lors des rencontres organisées. Une initiative particulièrement appréciée des élèves-ingénieurs invités aux manifestations régionales qui, au delà de la notion de réseau et d'amitié, approchent le milieu professionnel.

Les groupes professionnels

Les groupements professionnels sont des vecteurs de l'information professionnelle et économique. Les groupes professionnels sont des lieux d'échanges entre Ingénieurs ETP. Un outil de promotion du diplôme ETP aussi, par la spécificité de la formation et la diversité des secteurs d'activités...

En 2004, Les groupes professionnels ont maintenu, pour certains, une activité soutenue au sein même de leur activité et au delà, vers les élèves-ingénieurs et les autres associations d'Ingénieurs. Cela a été le cas du groupement ETP Pierre qui le 24 mars 2004, a réuni 300 professionnels de l'immobilier pour un journée professionnelle à Paris, destination retenue pour coïncider avec la présentation de la nouvelle politique d'aménagement de la capitale et la petite couronne.

Jean-Pierre Gourves, président de ETP pierre, a souhaité intervenir pour faire part de sa déception sur deux points : la faiblesse du réseau ETP en matière professionnelle et le manque de transversalité dans l'activité des groupement.

L'Emploi

E-emploi etp

Le serveur e-emploi etp a enregistré une hausse de +30% d'offres déposées (663 offres déposées en 2004), et de +25% du nombre d'abonnements d'entreprises et de cabinets de recrutement (300 entreprises clientes en 2004), mais surtout un taux de placement des ingénieurs sans emploi de 64%, soit une progression de 10% par rapport à 2003.

Depuis l'ouverture du serveur e-emploi etp, le taux de placement général a évolué de +18,6%. La base d'e-emploi etp enregistre maintenant un volume constant oscillant entre 500 et 600 CV et offres d'emploi.

Notre système s'affirme également comme outil de veille pour les ETP en recherche de mobilité représentant à fin 2004 une proportion de 71% du total des inscrits sur e-emploi contre 65% en 2003.

Un des grands intérêts d'e-emploi etp est de permettre aux entreprises d'entrer très rapidement en contact avec les candidats proches de leurs attentes par l'envoi de leurs CV, associé à la consultation de la CV-thèque. Les plus importants contingents d'embauches concernent toujours les travaux et les études pour les fonctions, le bâtiment, les TP, l'industrie puis assurance-banque-finance pour les secteurs, l'ingénierie, le GC et la maîtrise d'ouvrage pour les domaines du BTP.

Globalement, le placement des inscrits sans emploi se réalise en premier lieu par l'utilisation du service de la SID-ETP, puis par la candidature spontanée suivie du réseau relationnel.

Par ailleurs, e-emploi etp permet assez souvent à une entreprise confrontée à des pénuries de profils, de trouver l'ingénieur qu'elle recherchait, parfois depuis longtemps ; on pense aux ingénieurs structures, aux directeurs d'achats de matériaux ... et particulièrement à certaines régions comme l'Est et le Centre. Le Service Emploi ne se contente pas en effet de gérer le serveur mais élargit à tout le réseau etp pour réaliser des recherches par critères professionnels et régionaux en adressant un e-mailing de ces offres d'emploi difficilement pourvues.

L'activité de Conseil

Environ 110 ingénieurs etp ont fait appel aux entretiens de conseil et gestion de parcours. Notons à ce propos que le conseil par voie téléphonique ou d'e-mail s'accroît, les ingénieurs en province ou à l'étranger pouvant tout autant en profiter. Les conseils dispensés à cette occasion concernent la sensibilisation au bilan, à l'émergence du projet professionnel, l'orientation professionnelle, le conseil sur candidature, la gestion des compétences, l'informations sur les domaines et la formation (3^{ème} cycles), les contacts pour développer son réseau relationnel dans les domaines choisis ...

L'activité Réseau

Cette activité a pour but de confronter des expériences entre ETP lors de réunion et d'ateliers sur les secteurs, les métiers, l'entreprise.

Notons plus spécifiquement :

- La réunion sur l'intérim cadre du 10 mai 2004 en partenariat avec le Groupement de l'Intérim Français, une voie de l'intérim qui ouvre aujourd'hui aux ingénieurs, et notamment aux débutants, un large champs d'opportunités par de réelles missions de pré-embauches.

- L'organisation avec ETP CRE de séances et de conférences qui, dans un cadre de réflexion, de formation et d'information, favorisent le partage d'expériences à travers les témoignages de repreneurs, cédants et créateurs.

Caisse de solidarité

Les dons ont permis cette année encore de venir en aide à des camarades ETP en difficulté financière en raison principalement d'une perte d'activité professionnelle.

Nous remercions les 1141 donateurs qui ont versé 51 500 € en 2004 et qui, par leur générosité envers la Caisse de Solidarité, ont contribué à sortir leurs Camarades d'une passe difficile.

48 900 € ont été versés au titre de l'aide financière apportée aux Anciens dans le cadre de la solidarité ainsi qu'aux élèves retenus pour l'attribution des bourses.

Défense du titre

Entre normalisation européenne, concurrence internationale mais aussi franco-française avec nos propres universités, les grandes écoles françaises délivrant un diplôme d'ingénieur ont fort à faire depuis 3 ans pour défendre leur diplôme, leur position et l'excellence de cette formation d'ailleurs largement reconnue par les entreprises.

Dans cette période de turbulences d'un marché de l'enseignement supérieur largement ouvert aux concurrences de toutes sortes, il est impératif, voire vital, de montrer notre capacité à nous regrouper tant pour l'avenir de notre diplôme d'ingénieur et de la qualité du cursus qu'il sous-entend que pour mieux défendre notre place naturelle aux seins des entreprises.

C'est le sens de l'adhésion de la SID ETP au CNISF qui a notamment permis, lors de la réforme LMD, que le grade de master soit automatiquement conféré de plein droit à tout titulaire d'un titre d'ingénieurs diplômé délivré par un établissement habilité à le faire par la CTI.

Mais cela ne vaut que si, nous, Ingénieurs ETP, avons conscience de cet enjeu pour nous mêmes, bien sûr, et par solidarité pour les futurs diplômés. La défense de notre qualité d'ingénieurs ETP ne passera que par une Association forte du soutien d'une large majorité de ses membres.

LA SA MAISON

L'Ingénieur Constructeur ETP

La revue a poursuivi ses objectifs : •• maintenir un rythme de parution régulier (bimestriel) en anticipant le plus possible sur le programme rédactionnel •• élargir les contacts afin d'assurer la diversité des thèmes et dossiers et faire participer un maximum d'ETP à la rédaction du magazine..

LES SIX DOSSIERS TRAITES EN 2004

Le logement social • L'Europe des entreprises • Spécial Rhône-Alpes • Les ponts et passerelles • Rungis • Les grandes foncières

L'annuaire ETP

En 2004, l'annuaire n'a subi aucun changement ni dans sa forme, ni dans sa fabrication.

LA RECHERCHE DES LOCAUX

La recherche d'une Maison pour la communauté ETP a continué tout au long de l'année sans que nous puissions aboutir pour le moment.

Les biens visités se sont révélés ne pas être en adéquation suffisante avec nos critères de recherche, n'ayant pas permis, de ce fait, de trouver un consensus au sein de la commission ayant en charge le dossier.

Par ailleurs, nous devons engager une étude précise sur notre capacité de financement par l'utilisation des moyens les plus performants auxquels il nous est possible d'accéder. Ceci permettra une meilleure mise en adéquation avec nos critères de recherche et une décision plus rapide.

1^{ère} résolution : Le Président met aux voix le rapport moral qui est approuvé (2 abstentions)

LE RAPPORT FINANCIER

Le président passe la parole au Vice-Président Trésorier, Jean-Jack BARON qui fait lecture du rapport financier dont le résultat d'exercice ressort à - 64 782€.

Ce résultat émane, d'une part, de certaines charges exceptionnelles : 10 000€ au Bloc ETP pour la rénovation de leur locaux, 12 800€ de personnel intérimaire et d'une augmentation d'exploitation d'autre part : 18 000€ d'augmentation du loyer.

Le vice-président lit ensuite le rapport de censure de Georges PELOUX à l'assemblée.

Le Vice-Président Secrétaire Général, Thierry BARBER soumet alors au vote le rapport financier et les comptes de l'exercice 2004.

2^{ème} résolution : L'assemblée générale approuve le rapport et les comptes de l'exercice 2004 et donne quitus au Vice-Président Trésorier Jean-Jack BARON (6 abstentions, 1 contre)

BUDGET 2005

Jean-Jack BARON présente le budget 2005 prévoyant un résultat déficitaire de 36 200€.

A la réflexion d'un membre de l'assemblée à propos de la déception d'avoir vendu la rue Vital et de rencontrer les plus grande difficultés pour acquérir un autre bien, Jean Louis Bureau indique que c'est la situation qu'il a reçu en héritage et qu'il faut bien s'en accommoder.

3^{ème} résolution : Thierry BARBER soumet au vote le buget 2005 qui est adopté (7 abstentions, 4 contre)

COTISATION 2006

Le Président informe ensuite l'assemblée de l'augmentation de la cotisation pour 2006 de 3%.

4^{ème} résolution : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Thierry BARBER, Secrétaire Général, donne lecture des résultats du vote :

Votants : 802
Bulletins nuls : 135
Bulletins blancs : 33
Suffrages exprimés : 633
Sont élus

Régions de Province :
Jean François CABUT
Alain VASSAL

Paris et Région Parisienne :
Eric RANJARD
Jean Jack BARON

Promotions :
Thierry BARBER

Groupements Professionnels :
Laurent FROGER

Candidats Libres :
Robert HOSSELET
Pascal SIMONIN

L'assemblée applaudit tous les candidats.

5^{ème} résolution : Le résultat du vote et le renouvellement du Conseil d'administration sont approuvés à l'unanimité.

6^{ème} résolution : L'assemblée reconduit dans sa fonction de censeur Monsieur Georges PELOUX IG60 pour l'exercice 2005.

Plus rien étant à l'ordre du jour, Jean-Louis BUREAU clot l'assemblée générale à 19h10.

Le Vice-Président Secrétaire Général

Le Président

Thierry BARBER

Jean-Louis BUREAU